

Avant de commencer...

Présentation des différents types de pose

01

Pose en applique
La menuiserie est fixée en applique, contre le mur intérieur avec des pattes de fixation.
L'isolation murale intérieure viendra recouvrir la tranche de la fenêtre, offrant un alignement visuel parfait.

02

Pose en tunnel
La menuiserie se pose dans l'épaisseur du mur.

03

Pose en feuillure
La menuiserie vient s'encaster dans la feuillure existante côté intérieur, permettant l'alignement visuel au mur.

Différence entre côtes tableau et côtes hors tout (fabrication)

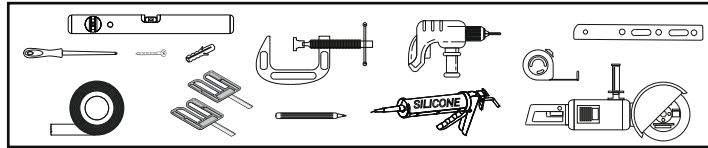
Côtes tableau
Le tableau correspond à l'ouverture prévue dans le mur pour recevoir la pose de la nouvelle fenêtre.

Côtes hors tout
Correspond aux dimensions de la fenêtre.

Attention: Pour déterminer les dimensions de la fenêtre, n'oubliez pas de tenir compte du type de pose (cf partie « Présentation des différents types de pose ») car le choix de la taille de la fenêtre se détermine grâce aux dimensions du tableau.

Installation

Outils nécessaires (non fournis)



Pose en applique

Prise des côtes

01

Pose en applique
La menuiserie est fixée en applique, contre le mur intérieur avec des pattes de fixation.
L'isolation murale intérieure viendra recouvrir la tranche de la fenêtre, offrant un alignement visuel parfait.

Côtes tableau
Le tableau correspond à l'ouverture prévue dans le mur pour recevoir la pose de la nouvelle fenêtre.

Côtes hors tout
Correspond aux dimensions de la fenêtre.

Installation de la nouvelle menuiserie

1 Retrait de l'ancienne menuiserie

2 Désolidarisation du dormant et de l'ouvrant

3 Réaliser l'étanchéité du tableau

Appui bétonné de fenêtre : généralement préfabriqué, cet élément de maçonnerie présente une légère pente vers l'extérieur et comporte une partie arrière relevée (rejingot) qui déborde vers l'extérieur. Le rejingot sert de soutien à la traverse basse du dormant.

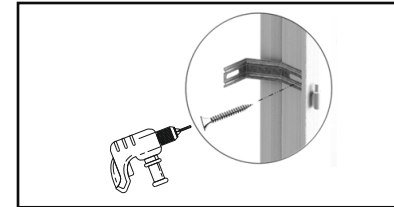
Poser un joint en mousse sur le pourtour de la baie, côté intérieur. Faire de même sur le rejingot où viendra se positionner la traverse basse de la fenêtre.

Une fois revenu au point de départ, faire un recouvrement sur 10 cm.

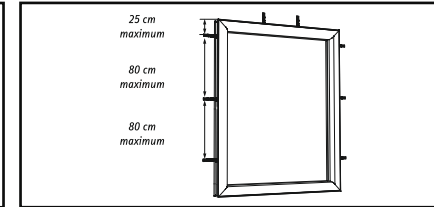
Déposer un cordon silicone le long de la portion de joint collé sur le rejingot et monter sur 10 cm minimum de chaque côté.

Remarque : pour éviter tout défaut d'étanchéité, démarrer sur l'une des phases latérales à 10 cm du rejingot.

4 Pose des pattes de fixation (Non fournies)



Vissez les pattes de fixation (non fournies) au cadre de la fenêtre. Utilisez des vis à bois. Les pattes devront être coudées pour venir se visser au mur.



Positionner les pattes de fixation tous les 80 cm au maximum et à 25 cm des angles.

5 Fixation du dormant de la fenêtre

Contrôler l'horizontalité en posant le niveau à bulle sur la traverse basse. Utiliser des cales. Une fois la fenêtre mise à niveau, stabiliser le cadre à l'aide de serre-joints puis percer à travers les pattes de fixation. Procéder à la fixation du dormant en utilisant des chevilles et vis adaptés au support.

Placer des serre-joints pour maintenir le dormant.

Cales d'épaisseur

6 Pose des ouvrants

Fermez et verrouillez tous les battants. Vérifiez que la fenêtre soit d'équerre par rapport au châssis.

7 Finitions intérieures et extérieures

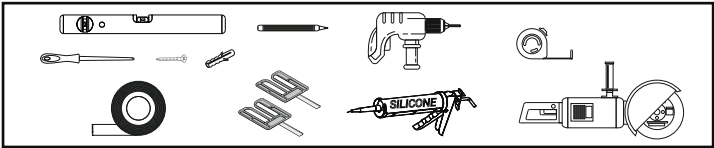
Appliquez un joint de silicone pour combler les écarts entre le dormant et la maçonnerie. A appliquer en intérieur comme en extérieur.

intérieur

extérieur

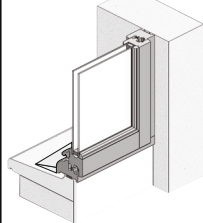
Installation

Outils nécessaires (non fournis)



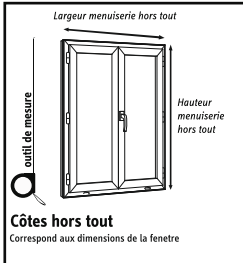
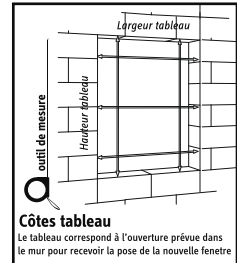
Pose en tunnel

02



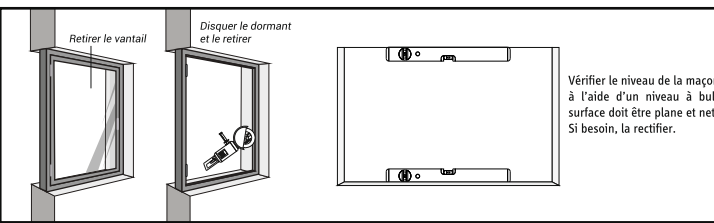
Pose en tunnel
La menuiserie se pose dans l'épaisseur du mur.

Prise des côtes

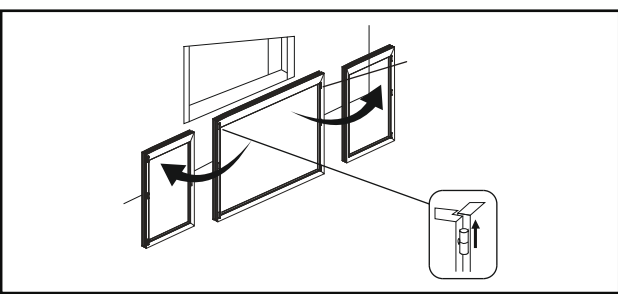


Relever la côte du tableau en 3 points différents: sur la hauteur et la largeur de la baie. Retenir le relevé le plus faible: la fenêtre posée en tunnel devra s'intégrer dans l'épaisseur du mur. Attention: la taille de la fenêtre (hors tout) sera toujours inférieur d'un centimètre sur la dimension la plus faible par rapport à la côté tableau.

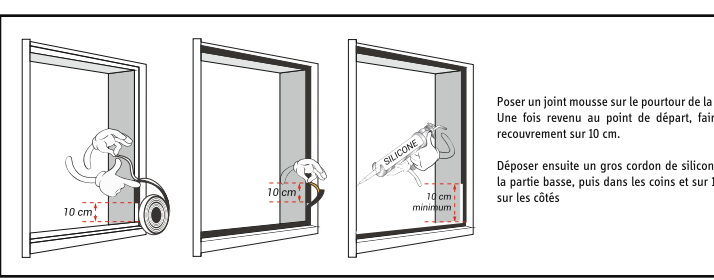
1 Retrait de l'ancienne menuiserie et vérification de la maçonnerie



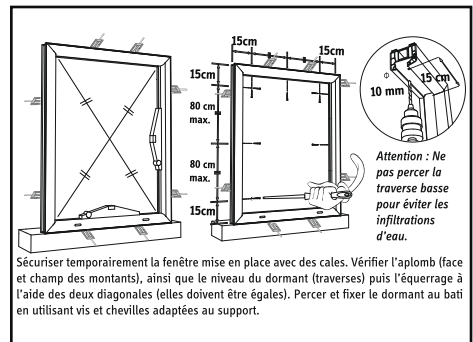
2 Désolidarisation du dormant et de l'ouvrant



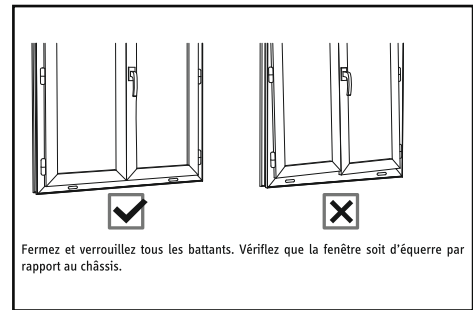
3 Réaliser l'étanchéité du tableau



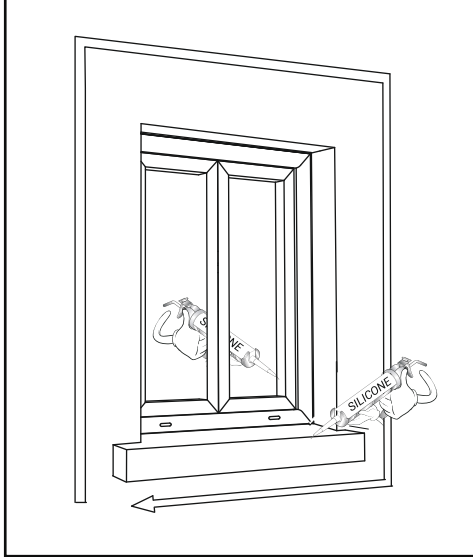
4 Fixer le dormant



5 Pose des ouvrants



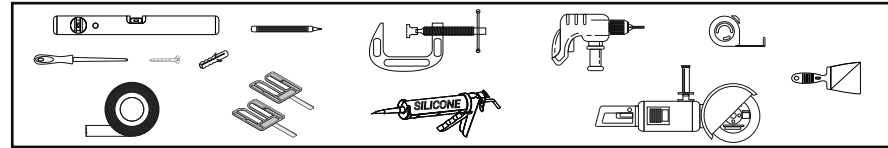
6 Finitions intérieures et extérieures



Les écarts entre le dormant et la maçonnerie doivent être comblés à l'aide de silicone. Appliquer en profondeur pour une bonne étanchéité et permettre une dilation lors des variations de températures.

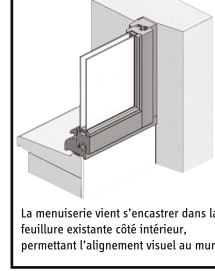
Installation

Outils nécessaires (non fournis)

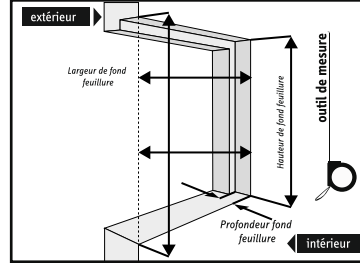


Pose en feuillure

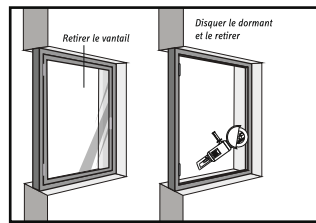
03



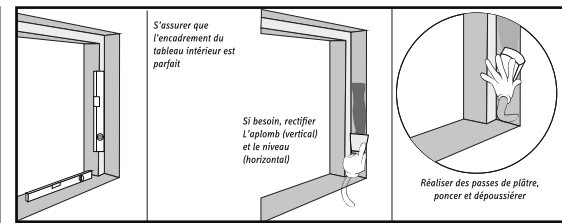
Prise des côtes



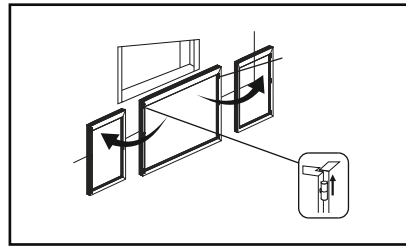
1 Retrait de l'ancienne menuiserie



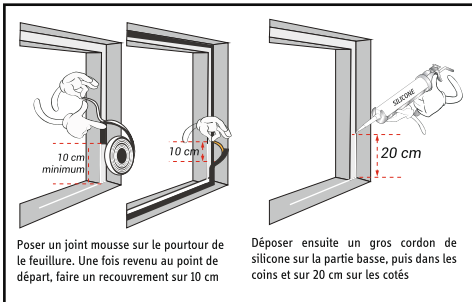
2 Vérification de l'aplomb de la feuillure



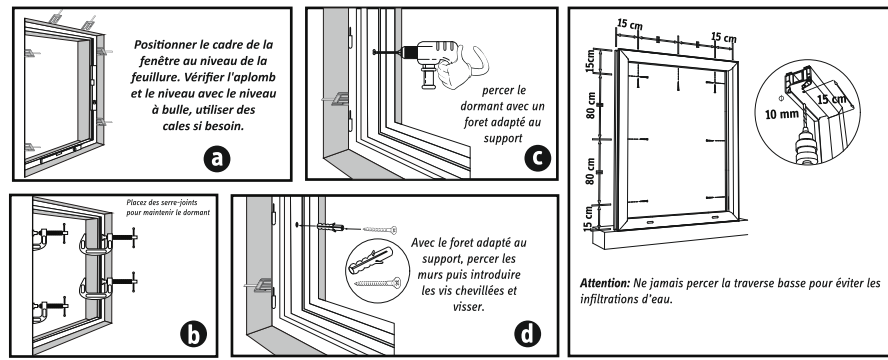
3 Désolidarisation des ouvrants et du dormant



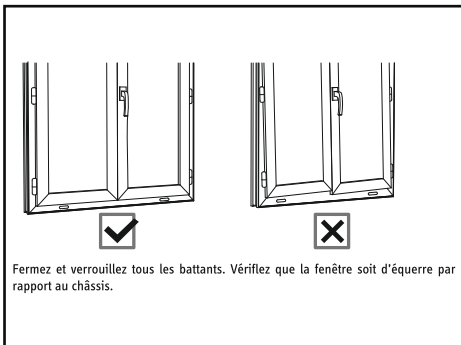
4 Etanchéité du tableau



5 Pose et fixation du dormant



6 Pose des ouvrants



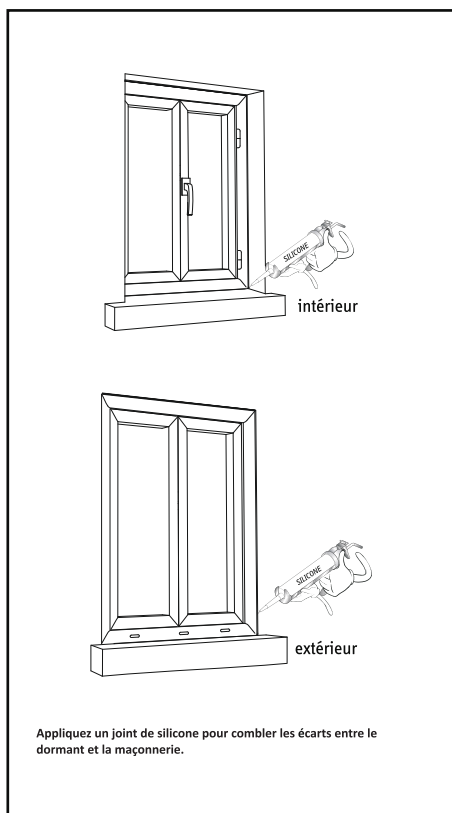
Entretien et Maintenance

1. S'assurer que la menuiserie bénéficie d'une aération régulière
2. Appliquer immédiatement après la pose minimum deux couches de lasure ou de peinture microporeuse
3. Vérifier régulièrement l'étanchéité des joints
4. Ne pas traiter les parties en bois avec des nettoyeurs ou produits chimiques caustiques et agressifs.
5. Nettoyer les joints et les profils en bois à l'aide d'une éponge humide et de liquide vaisselle tous les 3 mois, afin de préserver leur étanchéité et augmenter leur durée de vie.
6. Tous les 6 mois, vérifier que les charnières sont propres et exemptes de tous débris. Lubrifier légèrement les joints et les paumelles. Ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs et de produits d'entretien pour métaux.
7. Ne pas percer les profils pour fixer les rideaux ou stores

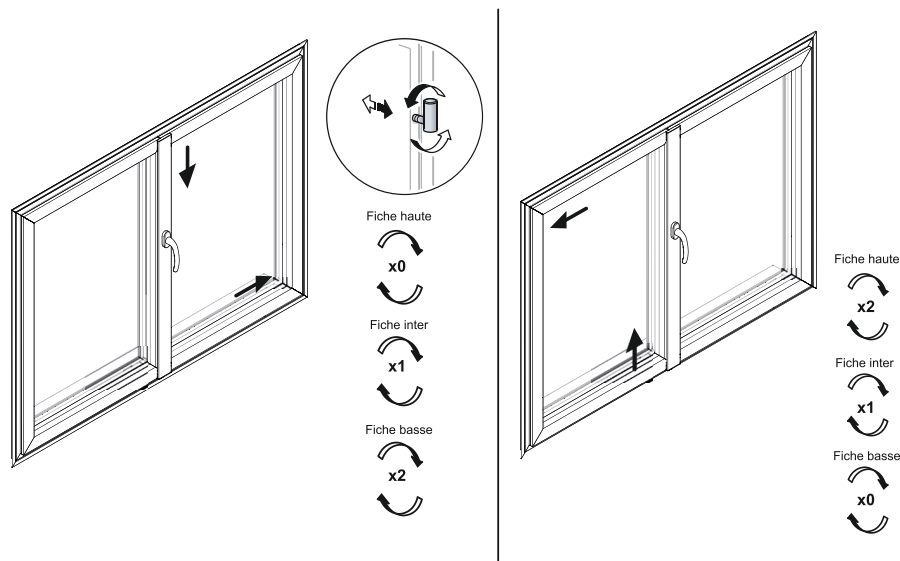
Réglage

Une fois la menuiserie posée, procéder aux réglages des ouvrants.

7 Finitions intérieures et extérieures

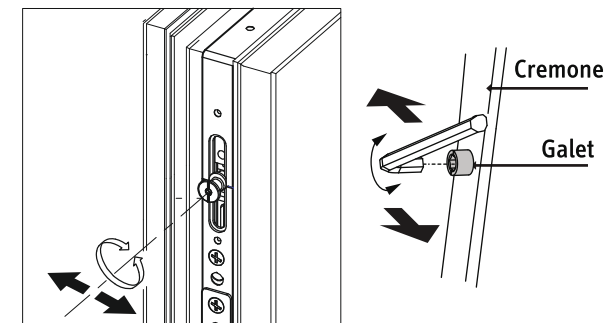


1. L'ouvrant frotte en partie haute/basse



2. Réglage du galet de la crémonne

• Réglage des fiches intermédiaires



Réglage de la compression du vantail au niveau de tous les galets du pêne

- Montage d'origine: le palier en face du pêne
- Pour plus de compression: déplacer le palier en face du pêne

Vissez les fiches sur le vantail ouvrant avec un nombre de tours importants en haut (2 ou 3)

GARANTIE COMMERCIALE

Nous veillons tout particulièrement à sélectionner des matériaux de haute qualité et à utiliser des techniques de fabrication qui nous permettent de créer des produits à la fois design et durables. Ce produit GoodHome bénéficie d'une garantie de 15 ANS couvrant les défauts de fabrication à compter de la date d'achat (en cas d'achat en magasin) ou de la date de livraison (en cas d'achat sur Internet), sans coût supplémentaire pour une utilisation domestique normale (non commerciale ni professionnelle).

Pour déposer une réclamation au titre de cette garantie, vous devez présenter votre preuve d'achat (ticket de caisse, facture d'achat ou toute autre preuve recevable en vertu de la loi en vigueur). Conservez votre preuve d'achat dans un endroit sûr. Pour que cette garantie soit applicable, le produit que vous avez acheté doit être neuf. La garantie ne s'applique pas aux produits d'occasion ou aux modèles d'exposition. Sauf indication contraire prévue par la loi en vigueur, tout produit de remplacement fourni au titre de la présente garantie ne sera garanti que jusqu'à expiration de la période de garantie initiale.

Cette garantie couvre les défaillances et dysfonctionnements du produit, sous réserve que le produit ait été utilisé conformément à l'usage pour lequel il a été conçu, qu'il ait été installé, nettoyé et entretenu conformément aux informations contenues dans les présentes conditions générales ainsi que dans le manuel d'utilisation, et conformément à la pratique, sous réserve que celles-ci n'aillent pas à l'encontre du manuel d'utilisation.

Cette garantie ne couvre pas les défauts et dommages causés par l'usure normale ni les dommages pouvant résulter d'une utilisation non conforme, d'une installation ou d'un assemblage défectueux, ou d'une négligence, d'un accident, d'une mauvaise utilisation ou d'une modification du produit. Sauf indication contraire prévue par la loi en vigueur, cette garantie ne couvre en aucun cas les coûts accessoires (expédition, transport, frais de désinstallation et réinstallation, main d'oeuvre, etc.), ni les dommages directs et indirects.

Cette garantie est valable dans le pays où vous avez acheté ce produit. Toute demande au titre de la garantie doit être adressée au magasin où vous avez acheté ce produit.

Cette garantie s'ajoute à vos droits au titre de la loi, sans les affecter.

Si vous avez acheté ce produit en France, en plus de cette garantie commerciale, le vendeur reste tenu de respecter la garantie légale de conformité prévue par les articles L217-4 à L217-14 du Code de la consommation et aux articles qui concernent les vices cachés de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil. Le distributeur auprès duquel vous avez acheté ce produit répond de tout défaut de conformité ou vice caché du produit, conformément aux présentes dispositions.

En vertu de l'article L217-16 du Code de la consommation, lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant la durée de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui reste à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention. Garantie légale de conformité (extrait du Code de la consommation) : Article L217-4 du Code de la consommation - Le vendeur doit livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Article L217-5 du Code de la consommation - Le bien est conforme au contrat : 1. S'il est adapté à l'objectif généralement prévu pour des biens similaires et, le cas échéant : s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités présentées par le vendeur à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; s'il présente des qualités que l'acheteur peut légitimement attendre au regard des déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. Article L217-12 du Code de la consommation - Toute réclamation suite à un défaut de conformité est limitée à deux ans à compter de la livraison du bien. Garantie légale sur les vices cachés (extrait du Code de la consommation) : Article 1641 du Code civil - Le vendeur est tenu de la garantie en cas de défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. Article 1648 du Code civil (alinéa 1) - Toute réclamation résultant de vices cachés doit être faite par l'acheteur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

1. Garantie du Fabricant : Garantie 15 ans (hors quincaillerie garantie 2 ans). La casse du verre n'est pas incluse dans la garantie.
2. La garantie couvre les défauts résultant d'une mauvaise fabrication du produit ou des défauts dans les matériaux utilisés, tels que : pièces en bois, quincaillerie, vitrages, joints.
3. La garantie est applicable si les produits ont été stockés correctement. Stockez votre produit :
 - à l'abri des intempéries et des chocs.
 - dans une pièce sèche et ventilée, avec une humidité de l'air ne dépassant pas 60 (+ - 5)%.
 - verticalement afin d'éviter les déformations.
 - dans une ambiance (d'humidité et de température) la plus proche de celle où le produit sera mis en oeuvre.
4. La pose doit être effectuée conformément à la notice de pose et au DTU 56.5. Respectez les prescriptions de la notice de pose fournie avec le produit.
5. La fenêtre ne peut être posée à une altitude supérieure à 800 m. L'argon présent entre les 2 vitrages n'est pas adapté pour une utilisation à une telle altitude.
6. Pour profiter pleinement de votre produit apportez-lui les réglages et entretiens nécessaires à son bon fonctionnement. Utilisez les produits d'entretien qui lui sont adaptés. Afin de maintenir la garantie, les fenêtres doivent être traitées (lasure, peinture,...) régulièrement (tous les 2 ans maximum).
7. Ne pas peindre sur les quincailleries et les joints.
8. La réclamation du client doit être formalisée par écrit et accompagnée d'une copie de la facture et de photographies présentant le(s) défaut(s) pendant la durée de la garantie. Si un défaut apparaît, vous disposez de 3 jours pour la notification des défauts du produit.
9. Ne posez pas un produit avec un défaut apparent.
10. Le fabricant comme le garant se réserve le droit d'évaluer et de qualifier les défauts.
11. La garantie ne couvre pas :
 - les rayures (éraflure ou rainure) après l'acceptation du produit (achat)
 - les fissures du verre et les rayures du verre après l'acceptation du produit (à l'exclusion des fissures du verre à la suite d'une installation incorrecte de verre par le fabricant)
 - les dommages causés par la contamination des produits: peinture, mortier, sable, ruban adhésif ...
 - les différences de couleurs des matériaux (bois)
 - l'évolution des couleurs ou matériaux (notamment due à l'exposition du produit)
 - les dommages résultant d'une modification du Produit par le client ou par tout tiers
 - les dommages résultant des cas de force majeure, y compris incendie, dégâts des eaux, foudre et vitesse du vent anormalement élevée, ainsi que les dommages provoqués par un tiers ou par le fait du client
 - les déformations n'entraînant pas un mauvais fonctionnement du produit
 - les détériorations provenant de l'usure ou de vieillissement normal du produit
 - l'utilisation du produit non-conforme à sa destination
 - les déformations résultant d'un environnement ou de conditions anormalement agressifs (humidité de l'air, salinité élevée ...)
 - les détériorations résultant d'un mauvais stockage ou mise en oeuvre du produit, d'un défaut d'entretien ou de réglage
 - les détériorations résultant du non-respect des instructions du fournisseur ainsi que des prescriptions et notices de pose et de montage fournie avec le produit .

Il est rappelé que les produits sont destinés aux locaux d'habitation à l'usage individuel hors conditions environnementales spécifiques notamment (climatique, phonique ou d'altitude).

Il appartient aux clients de vérifier que le produit est conforme à l'utilisation qu'ils souhaitent en faire.

Fabricant :
Kingfisher International Products Limited
3 Sheldon Square, Londres W26PX,
Royaume-Uni

Kingfisher International Products B.C.
Rapenburgerstraat 175E
1011 VM Amsterdam
The Netherlands

Distributeur :
www.kingfisher.com/products
www.castorama.fr
www.bricodepot.com



(EN) DECLARATION OF PERFORMANCE
 (FR) DÉCLARATION DES PERFORMANCES
 (PL) DEKLARACJA WŁAŚCIWOŚCI UŻYTKOWYCH
 (RO) DECLARAȚIA DE PERFORMANȚĂ
 (DE) LEISTUNGSERKLÄRUNG
 (ES) DECLARACIÓN DE PRESTACIONES
 (PT) DECLARAÇÃO DE DESEMPENHO
 (TR) PERFORMANS BEYANI

No^o DoP_G67260_5036581077075_1

EN - Unique identification code of the product-type :
 FR - Code d'identification unique du produit type :
 PL - Niepowtarzalny kod identyfikacyjny typu wyrobu :
 5036581077075
 EN - By extension, this declaration of performance also applies to any EAN product codes detailed in Appendix 1
 FR - Par extension, cette déclaration des performances peut s'appliquer aux codes EAN produits détaillés dans l'appendice I
 PL - Tym samym niniejsza deklaracja właściwości użytkowych może stosować się do kodów produktów EAN, wymienionych w aneksie I

Product model: Wooden Window BD 55x55

EN - Intended use: Window installed in a vertical wall in a domestic area
 FR - Usage(s) prévu(s): Fenêtre mise en oeuvre dans une paroi verticale dans une zone domestique
 PL - Zamierzone zastosowanie lub zastosowania: Okno zainstalowane na ścianie pionowej w obszarze mieszkalnym

Kingfisher International Products B.V., Rapenburgerstraat 175E, 1011 VM Amsterdam, The Netherlands

EN - System(s) of assessment and verification of constancy of performance: System 3
 FR - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances: Systeme 3
 PL - System(-y) oceny i weryfikacji stałości właściwości użytkowych: System 3

EN - Harmonized standard: **EN 14351-1 + A2 2016**

FR - Norme harmonisée: **EN 14351-1 + A2 de 2016**

PL - Norma zharmonizowana: **EN 14351-1 + A2 2016**

EN - Notified body/ies: FCBA No. 5-0011, MLTB No. 2189

FR - Organisme(s) notifié(s): FCBA No. 5-0011, MLTB No. 2189

PL - Jednostka lub jednostki notyfikowane: FCBA No. 5-0011, MLTB No. 2189

EN - Declared performance/s:
 with glass 4/16/4 LE + argon

Essential Characteristics	Performances	Harmonized norme
Waterproofness	7B	EN 14351-1 + A2 de 2016
Dangerous substances	NPD	
Wind load resistance	C2	
Acoustic performance Rw(C;Ctr) [dB]	32(-1;-4)*	
Thermal transmittance 4/16/4 LE + Argon	1,5**	
Air permeability	4	
Solar factor Sw	0,48**	
Light Transmission TLw	0,60**	

FR - Performance(s) déclarée(s):

(7)- Performances déclarées :
 Avec vitrage 4/16/4 BE + argon

Caractéristiques essentielles	Performances	Norme harmonisée
Etanchéité à l'eau	7B	EN 14351-1 + A2 de 2016
Substance dangereuse	NPD	
Résistance au vent	C2	
Performance acoustique Ra,tr	32(-1;-4)*	
Transmission thermique 4/16/4 BE + Argon	1,5**	
Perméabilité à l'air	4	
Facteur Solaire Sw	0,48**	
Transmission Lumineuse TLw	0,60**	

EN-Essential characteristics	EN - Performance	EN - Standard / EAD FR - Norme / DEE
FR- Caractéristiques Essentielles	FR - Performance	PL - Norma / EDO RO - Standard / DEE
PL - Zasadnicze Charakterystyki	PL - Właściwości użytkowe	DE - Norm / EBD TR - Standart / EAD
RO - Caracteristicile Esențiale	RO - Performanta	ES - Norma / DEE PT - Norma / DAE
DE - Wesentlichen Merkmale	DE - Leistung	
TR - Temel Karakteristikler	TR - Performans	
ES - Características Esenciales	ES - Prestación	
PT - Características Essenciais	PT - Desempenho	

EN - Appropriate Technical Documentation and/or Specific Technical Documentation :
 FR - Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :
 PL - Odpowiednia dokumentacja techniczna lub specjalna dokumentacja techniczna :

EN - The performance of the product identified above is in conformity with the set of declared performance/s. This declaration of performance is issued, in accordance with Regulation (EU) No 305/2011, under the sole responsibility of the manufacturer identified above
 FR - Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.
 PL - Właściwości użytkowe określonego powyżej wyrobu są zgodne z zestawem deklarowanych właściwości użytkowych. Niniejsza deklaracja właściwości użytkowych wydana zostaje zgodnie z rozporządzeniem (UE) nr 305/2011 na wyłączną odpowiedzialność producenta określonego powyżej.

Signed for and on behalf of/Signé par et au nom de/ Podpisano przez lub w imieniu

Kingfisher International Products B.V.,
 Rapenburgerstraat 175E,
 1011 VM Amsterdam,
 The Netherlands

David Awe
 Group Quality & Sustainability Director

[09/06/2020]

Appendix 1

EANs:5036581077082, 5036581077334, 5036581077341, 5036581077518, 5036581077525, 5036581079123, 5036581079130, 5036581079147, 5036581079154, 5036581079529, 5036581079536, 5036581080068, 5036581080075, 5036581082864, 5036581082871, 5036581082888, 5036581082895, 5036581082901, 5036581082918, 5036581082925, 5036581082932, 5036581082949, 5036581082956, 5036581082963, 5036581082970, 5036581082987, 5036581083373, 5036581083380, 5036581083397, 5036581083403, 5036581083946, 5036581083953, 5036581083960.